

Mouvement considère la Conférence comme un lieu d'affrontement. Il est essentiel que la Conférence reste un grand forum humanitaire où tous les acteurs montrent leur volonté de s'entraider pour défendre la cause des victimes.

*
* * *

La *Revue* reviendra dans un de ses prochains numéros sur la préparation de la Conférence internationale et notamment sur son ordre du jour, lequel a été finalisé par la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lors de sa réunion des 1^{er} et 2 mai 1995.

**ÉDITION EN RUSSE DE LA
REVUE INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE**

A l'occasion du 125^e anniversaire de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, le CICR vient à nouveau de traduire dans les faits les principes de permanence, d'ouverture et de diffusion qu'il s'était fixés il y a plusieurs années pour son organe officiel au service du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Lors de sa séance du 4 mai 1995, le Conseil exécutif du CICR a pris la décision de créer une édition de la *RICR* en langue russe.

En effet, les changements survenus en URSS dès la fin des années 1980 ont été accompagnés par l'émergence de nouvelles zones conflictuelles qui font de cette vaste région du monde un espace prioritaire pour les activités d'assistance et de protection du CICR. Notre institution, qui salue par ailleurs la nouvelle ouverture de cet important espace à la vie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a plus que jamais besoin de se doter de moyens adaptés pour mener à bien

une action efficace dans les domaines de la prévention, de la diffusion et de la diplomatie humanitaire.

Aussi, dans cette région du monde où l'écrit demeure le moyen de communication le plus prisé, la parution de l'organe officiel du CICR en langue russe, langue parlée par plus de 200 millions de personnes, doit faciliter la promotion du droit international humanitaire ainsi que du message et des activités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment au sein des Sociétés nationales, des cercles gouvernementaux et des milieux académiques. Elle doit permettre plus particulièrement d'appuyer les efforts que le CICR a entrepris ces dernières années, aux niveaux universitaire et scolaire, visant à produire du matériel de diffusion en russe à l'intention des utilisateurs des pays de l'ex-URSS et d'autres régions où la connaissance de cette langue est répandue.

La version russe de la *Revue*, en principe identique aux autres éditions permanentes *anglaise, arabe, espagnole et française*, peut aussi contribuer au développement de Sociétés nationales fortes au sein de la CEI tout en les aidant à renforcer leurs liens avec le CICR. Ce dernier espère que cette initiative sera bien accueillie et qu'elle suscitera, sous la forme de contributions écrites, la réflexion d'institutions et de particuliers russophones sur le rôle et les activités du Mouvement, l'application du droit humanitaire et les grands problèmes humanitaires de l'heure.

Le premier numéro de cette édition est daté de novembre-décembre 1994 et correspond au numéro consacré au 125^e anniversaire de la *Revue*.